

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 février 2021

Présent.es:

Le Maire

M. CORDELLIER Jérôme

Les adjoint.es

M. ROUSSEL Jean-Claude,
Mme. RESTELLI Florence
Mme PETITJEAN KARINE
M. FANI Jean-David, retard, arrivé à 18h15

Conseiller.es

M. LAMBERT Georges
M. CHAILLON Benjamin - Secrétaire de séance
M. LOYANT Nicolas –retard, arrivé à 18h20
Mme DENEGRAN Audrey
M. DUPERRON Denis
Mme DEHUT Christelle
Mme BERGOT Emilie
Mme HERBIN Noëlle
Mme ETIENNE Marion

Excusé :

M. BREMON Laurent donne procuration à Mme BERGOT Emilie
Benjamin CHAILLON est désigné secrétaire de séance sur demande de monsieur le maire.
La séance est déclarée ouverte à 18h10

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil

Jérôme CORDELLIER appelle à adopter le compte rendu du Conseil du 9 décembre 2020
Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 15

Pour procéder aux points concernant la validation des comptes administratifs, conformément à la loi, Jérôme Cordellier propose de désigner un ou une président-e de séance. En concertation avec les adjoints, il propose la candidature de Karine PETITJEAN, adjointe aux finances.

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 15

2 . Examen et approbation du Compte administratif 2020 de la commune.

Madame Karine PETITJEAN fait une présentation détaillée du compte administratif 2020 de la commune.
Madame Karine PETITJEAN précise que les comptes présentés sont définitifs et ont été d'ores et déjà approuvés par le trésorier général.

Section de fonctionnement

- **Dépenses (en Euros)**

Chapitre 011 Charges à caractères général

110 240,48 €

Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	205 752,64 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	28 398,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	10 091,00 €
Chapitre 65	Autre charges de gestion courante	48 120,64 €
Chapitre 66	Charges financières	6 033,03 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00 €

Total des dépenses de fonctionnement **408 635,96 €**

Questions et précisions posées pendant la présentation détaillée

- Le compte 63512 (taxes foncières) correspond aux taxes foncières payées par la commune pour les biens qu'elle possède.
- Le compte 6411 (personnel titulaire) présente une différence entre le prévisionnel et le réalisé. Cette différence représente principalement les arrêts maladie du personnel au cours de l'année 2020.
- Le compte 739223 (fonds de péréquation ress. com. et intercom) avait été provisionné à 7464 €, mais aucun titre n'a pour l'instant été reçu par la commune.

Monsieur le maire explique la réduction totale des dépenses entre le prévisionnel de l'exercice (532 759,93 €) et le réel (408 635,96 €) par deux facteurs principaux :

- L'effet de l'épidémie de COVID 19
- Un contrôle accru et une maîtrise des dépenses.
- Qu'il n'y a pas eu de recette exceptionnelle (vente d'actif par exemple),

- Recettes

Chapitre 013	Atténuation de charges	13 284,91 €
Chapitre 042	Opération d'ordre	0,00 €
Chapitre 70	Produits services, domaine, et ventes diverses	118 077,70 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	224 068,73 €
Chapitre 74	Dotations et participations	53 492,55 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion Courante	43 315,46 €
Chapitre 76	Produits financiers	1,46 €
Chapitre 77	produits exceptionnels	11 702,74 €

Total de recettes de la section de fonctionnement : **463 943,55 €**

Questions et précisions posées pendant la présentation détaillée :

- Le compte 7011 (Ventes d'eau) d'un montant égal à 10 355 € correspondant à la recette de la commune sur la vente d'eau ne sera plus au bénéfice de la commune dès l'année 2021, la compétence étant reprise par ECLA. Monsieur le maire précise que ce qui peut paraître comme un manque à gagner à court terme se révélera plus intéressant à long terme, la commune n'ayant plus les charges d'entretien à financer sur le réseau d'eau.
- Le compte 7083 (locations diverses - autres que immeuble) correspond aux fermages ainsi qu'aux revenus générés par la carrière.
- Le compte 7381 (Taxes additionnelles et droit de mutation) correspond à la quote part revenant à la commune lié aux actes notariés concernant un bien situé sur la commune.
- Le compte 752 (Revenus des immeubles) correspond à la location des appartements dont la commune est propriétaire

Section Investissement

- Dépenses (en Euros)

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	99 114,91 €
Chapitre 16	Emprunt et dette assimilée	61 699,37 €
Chapitre 26	Participation et créances rattachées	1 000,00 €

Total des dépenses réelles d'investissement (équipement + financière) **161 814,28 €**

Questions et précisions posées pendant la présentation détaillée :

- Le compte 2183 (Matériel de bureau et informatique) correspond à l'école numérique (achat de matériel pour l'école). Il avait été provisionné à 1500€ mais aucun mandat n'a été émis en 2020. L'école a bien reçu le matériel mais l'émission de la facturation a été décalée sur 2021.

- **Recettes (en Euros)**

Chapitre 13 Subventions d'investissement	4 705,30 €
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	63 756,37 €
Chapitre 165 Dépôts et cautionnements reçus	425,00 €

Total des dépenses réelles d'investissement (équipement + financière) de l'exercice **68 887,13 €**

Questions et précisions posées pendant la présentation détaillée :

- Le chapitre 13 (Subventions d'investissement) comprend une différence importante entre ce qui a été prévu et ce qui a été réalisé. La différence s'explique par de nombreuses subventions (concernant l'église) qui ont été confirmées, mais pas encore reçues.
- Madame Karine PETITJEAN précise que suite à la demande réitérée au département, la subvention qui a été accordée pour la restauration de l'église a été doublée (14 250 € au lieu des 6708 € initialement accordés)

Vote

Conformément à la loi, Karine PETITJEAN demande au maire, Jérôme CORDELLIER, de sortir de la salle pour pouvoir procéder au vote.

Elle appelle les conseillères et conseillers à voter pour l'approbation du compte administratif de la commune

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 14

3. Examen et approbation du Compte administratif 2020 de la Forêt

Madame Karine PETITJEAN fait une présentation détaillée du compte administratif 2020 de la forêt.

Section de fonctionnement

- **Dépenses (en Euros)**

Chapitre 011 Charges à caractères général	9 000,70 €
---	------------

Total des dépenses de fonctionnement **9 000,70 €**

- **Recettes (en Euros)**

Chapitre 70 Produits services, domaine et ventes div	34 822,45 €
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement **34 822,45 €**

Questions et précisions posées pendant la présentation détaillée :

- Le compte 7022 correspond à des coupes de bois non prévues initialement, décidées par l'ONF et appelées coupes de sauvegarde. Elles ont pour but de préserver la valeur des arbres touchés par le scolyte et également de contenir la propagation de la maladie.

Section Investissement

- Dépenses (en Euros)

Chapitre 21 Immobilisations corporelles 0 €

Total des dépenses d'investissement 0 €

- Recettes (en Euros)

Chapitre 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 1 376,72 €

Total des recettes de d'investissement 1 376,72 €

Questions et précisions posées pendant la présentation détaillée :

- Monsieur Jean-Claude Roussel précise que Conliège dispose d'une belle forêt, bien entretenue et qu'aucun travaux onéreux n'est prévu.

Vote

Conformément à la loi, Karine PETITJEAN demande au maire, Jérôme CORDELLIER, de sortir de la salle pour pouvoir procéder au vote.

Elle appelle les conseillères et conseillers à voter pour l'approbation du compte administratif de la forêt

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 14

4. Examen et approbation du Compte de gestion 2020 de la commune.

L'examen et l'approbation des comptes administratifs étant effectués, monsieur le maire reprend la présidence de la séance.

Monsieur Jérôme CORDELLIER fait une présentation détaillée du compte de gestion 2020 de la commune.

Monsieur Jérôme CORDELLIER appelle les conseillères et conseillers à voter pour l'approbation du compte de gestion 2020 de la commune.

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 15

5. Examen et approbation du Compte de gestion 2020 de la forêt.

Monsieur Jérôme CORDELLIER fait une présentation détaillée du compte de gestion 2020 de la forêt.

Vote

Monsieur Jérôme CORDELLIER appelle les conseillères et conseillers à voter pour l'approbation du compte de gestion 2020 de la forêt.

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 15

6. Affectation du résultat, Budget commune.

Suite à l'exercice 2020, la commune de Conliège présente un budget avec un résultat positif à affecter de 147 939,01 € (dont 97 125,93 € de résultats antérieurs reportés)

Vote

Monsieur Jérôme CORDELLIER appelle les conseillères et conseillers à voter pour l'affectation du résultat du budget de la commune à l'exercice 2021.

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 15

7. Affectation du résultat, budget forêt.

Suite à l'exercice 2020, la commune présente un budget forêt avec un résultat positif à affecter de 25 821.75 €

Vote

Monsieur Jérôme CORDELLIER appelle les conseillères et conseillers à voter pour l'affectation du résultat du budget de la forêt à l'exercice 2021.

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 15

Monsieur le maire précise que l'affectation de l'année 2019 au budget de l'année 2020 était de 97 125,93 euros, auxquels s'ajoutent 50 813,08 € d'excédent du budget 2020. Il ajoute que pour la première année d'exercice (largement amputée à cause de la situation sanitaire), le bureau exécutif de la commune s'est focalisé sur :

- La compréhension au fond des choses des problématiques de la commune
- Une prise de fonction prudente afin de prendre le contrôle sur la situation financière de la commune

En conclusion, monsieur le maire appelle à la prudence. En effet, le budget de la commune est très dépendant des résultats de la forêt et de sa carrière. D'autre part, de potentiels travaux onéreux pourraient être nécessaires :

- La chapelle Notre Dame De Lorette, propriété de la commune, présente de gros signes d'infiltration d'eau
- Deux ponts situés sur notre commune ont été priorisés par ECLA parmi les 10 ouvrages prioritaires pour entretien / réparation

8. Ouverture de crédits pour travaux sur logements locatifs.

Monsieur Jean-Claude Roussel explique que la mairie est propriétaire d'un bâtiment au sein duquel quatre appartements sont loués. Sur l'ensemble de ces appartements, six fenêtres de toit (velux) sont à remplacer.

Quatre devis ont été demandés à quatre entreprises. La commission des appels d'offre s'est réunie, a analysé les devis et a sélectionné le mieux disant qualitatif.

Au total, l'entreprise VADROT a été sélectionnée pour un devis total de 5566 € et posera des fenêtres de toit à haute isolation phonique et thermique. Ces travaux sont prévus dans les investissements de 2021.

Monsieur le maire demande l'ouverture de crédits pour procéder au lancement de ces travaux.

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 15

9. Demande de subvention pour travaux sur logements locatifs.

Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil municipal pour engager les procédures de demande de subvention concernant les travaux sur les logements locatifs (décrits précédemment)

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 15

10. Ouverture de crédits pour la mise en œuvre d'un contrat de travail pour accroissement temporaire d'activité lié à la crise sanitaire.

La situation sanitaire liée à la pandémie de COVID 19 impose un protocole renforcé à l'école communale puisque les groupes doivent être complètement séparés. Ceci requiert une augmentation de personnel afin d'assurer la sécurité des enfants et le respect des protocoles.

A ce titre, monsieur le maire demande au conseil municipal l'ouverture de crédits pour la mise en œuvre d'un contrat de travail pour accroissement temporaire d'activité.

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 15

11. Renouvellement de baux communaux pour occupation du domaine public.

Monsieur Jean-Claude Roussel propose de renouveler les deux baux communaux, pour un montant de 10€ pour occupation du domaine public concernant les deux adresses suivantes :

- 53 rue Haute
- 54 rue Neuve

Le vote a lieu à main levée :

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 15

12. Questions diverses.

Toutes les conditions techniques seront réunies pour l'application de la décision sur l'éclairage public le 1^{er} mars. (Extinction de 23 h à 5 h du matin tous les jours de la semaine).

Les membres des commissions sont invités à exprimer leurs besoins budgétaires pour l'exercice 2021 dans les meilleurs délais, notamment pour transmettre les éléments à l'adjoint en charge des finances sous quinzaine.

Un groupe de travail se met en place pour les relations aux associations.
Animateur : Denis DUPERRON

Un groupe de travail commence aussi à constituer contenu et méthode pour une concertation sur la sécurisation des traversées de Conliège (rue Basse, rue Neuve rue Haute essentiellement). Animateur : Nicolas LOYANT.

Une étude est en cours pour les travaux du bâtiment de l'école (primaire et garderie cantine). L'objectif est la réalisation des travaux cet été. (Intégration d'un bloc sanitaire et réaménagement des espaces).

La séance est levée à 21h15

Le maire
Jérôme CORDELLIER

